

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2006015**

**OBJET : Déplacement/aménagement de la blanchisserie municipale. Approbation du bilan global prévisionnel, du projet de marché, demande de permis de construire et de démolir.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 430 I et suivants et l'article 421.1 du code de l'urbanisme,

Vu les articles 26 et 28 du code des marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenus.

Abstention

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

**DELIBERE :**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Approuve le bilan global prévisionnel de l'opération citée en objet pour un montant de 240.000 € TTC

Les dépenses en résultant seront imputées sur les différents exercices budgétaires qui les prévoiront sur les lignes : 102. 2031 et 2313 / 020

ARTICLE 2 : Approuve le projet de marché de travaux relatif à l'opération citée en objet passé sur procédure adaptée et ainsi alloti :

- Lot 1 Démolitions – Maçonnerie – Carrelage – Menuiseries intérieures – VRD
- Lot 2 Charpente métallique – Couverture
- Lot 3 Menuiseries extérieures aluminium
- Lot 4 Plafonds suspendus
- Lot 5 Peintures
- Lot 6 Plomberie – Chauffage – Ventilation
- Lot 7 Electricité – Courants forts / Courants faibles
- Lot 8 Remplacement partiel du matériel blanchisserie

ARTICLE 3 : Autorise le Maire à signer et déposer les demandes de permis de démolir et de construire relatives à l'opération citée en objet.

le Maire